

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 491
Janvier 2023

brysurmarne.fr -  -  - 

Meilleurs vœux 2023

L'année 2022
en images
Pages 14

Bry-sur-Marne
labellisée
Page 13



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

Charles Aslangul
et le Conseil municipal
vous invitent à la

*Cérémonie des
Vœux du Maire
2023*

Samedi 21 janvier à 18h30*

Gymnase Félix Faure - 11 rue Félix Faure - 94360 Bry-sur-Marne

**Ouverture des portes à 18h*

01 45 16 68 00 - brysurmarne.fr -   

Édito du Maire

« Belle année 2023 ! »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Nous voici au commencement d'une nouvelle année. C'est un instant singulier, comme suspendu avant le retour du tumulte quotidien, un instant propice à la réflexion, à une prise de hauteur qui nous invite à envisager l'avenir. Mieux, à penser et à construire ensemble notre avenir commun.

Telle est la charge du Conseil municipal : penser et bâtir notre ville de demain avec, comme unique boussole, le bien vivre à Bry de la petite enfance au bel âge. Je ne peux évidemment pas détailler tous les projets en cours d'élaboration. Parmi toutes nos actions à venir, quatre importants dossiers vont particulièrement nous mobiliser cette année.

Logements sociaux

D'abord, l'État va élaborer, d'ici le printemps, son fameux bilan triennal SRU. Concrètement, l'État nous dira combien il nous impose de logements sociaux à construire dans les années futures. Notre objectif est d'éviter qu'il récupère la compétence urbanisme comme cela est arrivé à d'autres villes. C'est d'autant plus important que les règles d'urbanisme sont, quant à elles, définitivement transférées à l'intercommunalité cette année. Jusqu'au bout je continuerai à me mobiliser, avec de nombreux maires, pour obtenir une évolution de la loi, rendre le pouvoir aux maires et défendre un juste équilibre qui permette la mixité sociale et le développement de nos villes, tout en protégeant avec force notre cadre de vie.

Stationnement

Ensuite, nous devons à tout prix améliorer le stationnement en centre-ville et au RER. C'est pourquoi, comme promis, nous allons tenter cette année de réglementer les parkings publics de l'Hôtel de Ville, de Franprix et du RER pour décongestionner la situation. En parallèle, c'est intimement lié, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous lançons cette année notre « plan vélo » qui aboutira à la réalisation de pistes cyclables pour favoriser les mobilités douces. Cela ne devra pas se

faire en opposition avec les automobilistes comme certaines grandes villes, suivez mon regard, qui ferment à la circulation des routes entières en dépit du bon sens. À Bry, nous intensifions donc la transition écologique en préférant au dogmatisme le pragmatisme.

Studios de Bry

Par ailleurs, cette année 2023 devra être l'année du sauvetage définitif des mythiques Studios de Bry. Rappelez-vous, un immense projet immobilier devait conduire à la destruction des studios. Grâce à la mobilisation de tous les professionnels du cinéma et de la municipalité, l'activité a été maintenue avec près de 50% des films français qui passent par nos studios ! Malgré tout, la menace a continué de peser. Depuis 2020, je préside un comité de pilotage qui a pour mission de définitivement sauver les studios face à la spéculation et, mieux, de créer à Bry-sur-Marne le premier pôle cinématographique et audiovisuel de France avec l'extension des studios, le développement de l'INA et la création d'un campus dédié aux entreprises, aux écoles spécialisées et aux professionnels du secteur.

Sachez-le, le Centre National du Cinéma et le Gouvernement seraient prêts à soutenir le projet à travers le plan de relance « France 2030 ». Nous y travaillons beaucoup et si nous y parvenons, ce sera l'un des plus beaux projets des industries culturelles et créatives de France et Bry-sur-Marne sera, définitivement, l'une des villes les plus influentes et rayonnantes du 7^e art et, plus largement, de l'image et du son. Quelle aventure, quelle fierté à venir pour notre territoire ! J'espère pouvoir vous faire de belles annonces dans les prochaines semaines...

Budget et crise énergétique

Enfin, force est de constater que la crise énergétique est un obstacle majeur qui pèse sur nos finances publiques. Le grand défi 2023 sera donc, comme toutes les villes de France, de réaliser un budget équilibré et sain malgré l'explosion des coûts de



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

l'énergie, l'inflation galopante et la baisse des aides de l'État qui diminue inlassablement nos recettes depuis des années. Je dois dire que jamais nous n'aurions pu imaginer que la première partie du mandat serait marquée par deux crises sans précédent, la crise Covid puis la crise énergétique. Mais enfin, « il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités » dit-on, alors face à cette réalité nous assumerons notre devoir en responsabilité.

Vœux à la population

En cette année 2023, nous poursuivrons notre action municipale mue par notre amour commun de Bry. Bien que difficile, la tâche est belle car, bien comprise, elle est au service de toutes les familles bryardes. Soyez assurés qu'avec toute l'équipe qui m'entoure, que je salue et remercie, nous poursuivrons notre office avec passion et, encore et toujours, une énergie débordante ; débordante de belles ambitions pour Bry, pour vous.

Mesdames, Messieurs, Chers Bryards, en guise de conclusion j'ai le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population, le samedi 21 janvier à 18h30 au Gymnase Félix Faure. Ce sera l'occasion de partager, tous ensemble, un moment convivial et chaleureux.

Dans l'attente de vous retrouver le 21 janvier, au nom de toute la municipalité, je formule le vœu que 2023 vous apporte santé, bonheur et, surtout, une belle, douce et heureuse vie, à Bry-sur-Marne.

L'agenda du Maire

34 réunions et rendez-vous dont :

Samedi 3 décembre :

- Goûter des seniors
- Lancement des illuminations

Lundi 5 décembre :

- Bureau des maires de l'Établissement public territorial
- Réunion sur le Pôle Image
- Commission plénière du Conseil municipal (sur l'avenir des Studios de Bry)

Mardi 6 décembre :

- Réunion sur l'esthétisme du mobilier urbain

Mercredi 7 décembre :

- Remise des colis de Noël aux résidents de la Fondation Favier

Jeudi 8 décembre :

- Distribution du livre « La Gloire de mon père » aux élèves de CM2 de l'école Henri Cahn

Lundi 12 décembre :

- Réunion avec le bailleur Séquens et l'association Aurore dans le cadre du projet de transformation de la résidence du 80 avenue Clemenceau
- Comité de Pilotage dans le cadre du renouvellement du marché de la restauration scolaire, périscolaire et de la petite enfance
- Réunion de finalisation pour la réfection du terrain en schiste du Parc des Sports

Mardi 13 décembre :

- Distribution des colis de Noël aux pensionnaires des Pères Blancs
- Réunion de présentation du projet scientifique et culturel du musée de Bry-sur-Marne
- Comité de rédaction de *La Vie à Bry*
- Conseil de l'Établissement public territorial Paris Est Marne&Bois

Mercredi 14 décembre :

- Comité stratégique
- Réunion mensuelle de sécurité
- Conseil d'établissement du Conservatoire Hector Berlioz

Jeudi 15 décembre :

- Conseil municipal

Lundi 19 décembre :

- Célébration d'Hanouka

Samedi 24 décembre :

- Messe du réveillon de Noël

Focus sur



Noël littéraire

Pour la troisième année consécutive, Monsieur le Maire accompagné d'Olivier Zaninetti, adjoint en charge de l'Enfance, a remis aux élèves des classes

de CM2 un classique de la littérature française. Cette année c'est un roman des plus méridional qui a été choisi : *La Gloire de mon père* de Marcel Pagnol.



Goûter des seniors

Avant de lancer les traditionnelles illuminations de Bry-sur-Marne, Monsieur le Maire était présent au goûter des seniors.

Moment d'échange privilégié avec nos doyens qui ont pu également profiter d'un bal musette.

Comité de pilotage pour la restauration

Les marchés de la restauration scolaire et pour les crèches arrivent à échéance. Aussi, il faut de nouveau engager une procédure de marché public. Monsieur le Maire a maintenu les exigences du précédent marché notamment en matière de bio, de traçabilité, de circuit court, ou encore en matière de conditionnement éco-responsable.

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi
du mois entre 16h et 17h15

Permanences sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique
des appels passés



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Escalade : prenez de la hauteur
Loisirs seniors : les inscriptions sont ouvertes
Théâtre : découvrez le nouveau programme
La collecte de sapins
Les ateliers petite enfance
L'Office de tourisme devient Evasions Bryardes
Recensement de la population
Rentrée scolaire : l'heure des inscriptions a sonné

p.11 - Actualités

Sécurisation du boulevard Pasteur
Prévention : plan neige
La Ville se dote de véhicules électriques

p.12 - Rencontre

Kitchen Lab, une histoire de famille

p.13 - Actualités

Le miel bryard récompensé
Bry-sur-Marne labellisée

p.14 - À la Une

L'année 2022 en images

p.17 - Événements

Retour en images « Noël à Bry »

p.18 - Le Conseil municipal

p.20 - La parole aux élus

p.23 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

La Vie à Bry - janvier 2023 - n° 491 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Christelle CHARLOT

Rédaction : Christelle CHARLOT, Shany FRANCILLETTE

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions,
Vincent GUIONET, 123rf

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Tournoi de foot en salle
Mercredi 28 décembre - Gymnase Félix Faure



3^e édition du Noël littéraire
Jeudi 8 décembre - École Henri Cahn



Remise des colis aux seniors
Mardi 13 décembre - EHPAD des Pères Blancs



Lancement des illuminations
Samedi 3 décembre - Parvis de l'Hôtel de ville



Dokidoki Paris
Du 6 au 18 décembre - Boutique éphémère



Remise des colis aux seniors bryards
Vendredi 2 décembre - Hôtel de ville



Goûter des seniors de Noël
Samedi 3 décembre - Gymnase Félix Faure



Spectacle de théâtre en classe
Vendredi 16 décembre - École Étienne de Silhouette



Remise des colis aux seniors
Mercredi 7 décembre - Fondation Favier

ESCALADE

Prenez de la hauteur

Ascension Bryarde est un club d'escalade créé à Bry en septembre dernier. Il propose une nouvelle session de cours à partir de ce mois de janvier, ouverts aux enfants (11-14 ans) et aux adolescents (15-17 ans). Les créniaux seront établis en fonction du nombre d'inscrits.

Ainsi à partir de janvier les créniaux suivants sont donc ouverts aux inscriptions :

Lundi

de 18h à 20h : 11-14 ans ou 15-17 ans (selon le nombre d'intéressés)

de 20h à 22h : adultes

Jeudi

de 18h à 20h : enfants 11-14 ans ou ados 15-17 ans (selon le nombre d'intéressés)

de 20h à 22h : adultes

Tous ces créniaux sont ouverts à un cours d'essai

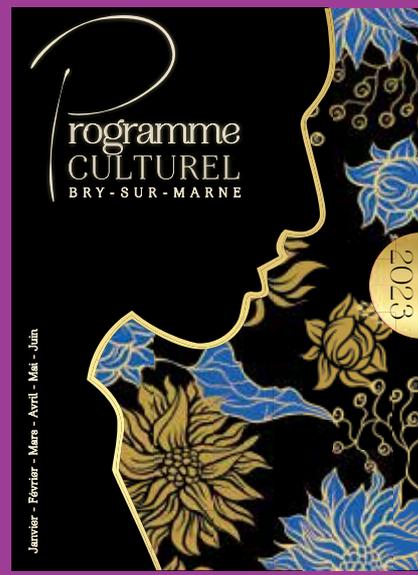


THÉÂTRE DE BRY

Découvrez le nouveau programme

Découvrez votre programmation culturelle au théâtre de Bry de janvier à juin 2023. C'est « Signé Dumas » qui ouvrira le bal de cette nouvelle année. Ces premiers mois de l'année seront rythmés par des pièces diverses et variées : émotions et rire sont au programme ! Retrouvez votre programme dans votre boîte aux lettres, mais également sur le site internet et l'application mobile de la Ville. La billetterie en ligne ouvrira à partir du mercredi 4 janvier à 18h

Informations et réservations sur brysurmarne.fr, theatre@bry94.fr, 01 45 16 68 36



LOISIRS SENIORS

Les inscriptions sont ouvertes !

Venez vous inscrire pour le déjeuner des « Amoureux de Bry » qui se déroulera le mercredi 15 février au Joyau de la Marne.

+ d'infos : inscriptions du 2 janvier au 11 février au 01 45 16 68 00

150 places - Gratuit

Retrouvez tout le programme 2023 dans le dépliant inséré dans ce numéro ou en mairie.

ILS S'INSTALLENT À BRY

Laurence BOUR, sage-femme

Laurence BOUR, sage-femme, a rejoint le cabinet de BERDUGO. Elle assure les consultations de gynécologie (suivi annuel, contraception, frottis...), les suivis de grossesse et consultations d'allaitement, la préparation à la naissance, la rééducation du périnée ainsi que les suivis à domicile en post-accouchement.

Prise de rendez-vous

via doctolib.fr sous le nom de Mme BERDUGO Vanessa

7D rue du Colombier

☎ 07 80 99 18 76

Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie

Début septembre, un nouveau cabinet d'ostéopathie a ouvert ses portes au sein de l'Hôpital Privé de Marne-la-Vallée au 33 rue Léon Menu. Les deux praticiens, diplômés de l'École Supérieure d'Ostéopathie, vous accueillent du lundi au samedi de 8h à 20h, pour tous motifs de consultation.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne via la plateforme Doctolib

☎ 06 68 86 04 12

VIE LOCALE

Collecte des sapins

La collecte des sapins de Noël s'effectuera en point d'apport volontaire (PAV) du mercredi 28 décembre au mercredi 18 janvier 2023. Les sapins ainsi collectés seront ensuite recyclés. Les arbres qui ne seront pas déposés en PAV devront être mis avec les ordures ménagères mais ne seront donc pas valorisés.

Retrouvez les 11 points de collectes de Bry sur le site parisestmarneetbois.fr / rubrique « Collecte des déchets »

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

PETITE ENFANCE

Ateliers du mois

Durant le mois de janvier, quatre nouveaux ateliers parents-enfants, un groupe d'échange et une visioconférence sont proposés aux familles bryardes :

- **Atelier massage bébé**
Mardi 3 janvier de 14h30 à 16h
À partir de 9 mois
- **Atelier transvasement**
Mardi 17 janvier de 14h30 à 16h
À partir de 18 mois
- **Groupe d'échanges parents**
Lundi 23 janvier de 19h30 à 21h
- **Atelier peinture**
Mardi 24 janvier de 14h30 à 16h
À partir de 18 mois



- **Visioconférence : « Bientôt l'école, avec ou sans couche ? »**
Lundi 30 janvier à 20h
- **Atelier histoires**
Mardi 31 janvier de 14h30 à 16h
Pour les 0-12 mois
Inscriptions par mail à atelier-petite-enfance@bry94.fr

VIE LOCALE

Recensement de la population

Chaque année, la commune poursuit sa campagne de recensement de la population, afin de transmettre ses données à l'INSEE. **Du jeudi 19 janvier au samedi 25 février**, quatre agents recenseurs (voir photos) : Nathalie Martin, Leslie Breton, Tiphaine Septin et Franck Leiffer, passeront auprès de 8% des foyers de Bry-sur-Marne pour effectuer la récolte des informations nécessaires à l'organisme. Ils seront également munis d'une carte attestant de leur mission.

+ d'infos en mairie au 01 45 16 68 00



OFFICE DE TOURISME L'OT devient Evasions Bryardes

loisirs • découvertes • culture • patrimoine
EVASIONS
bryardes

Depuis le 31 décembre dernier, l'Office de tourisme de Bry-sur-Marne a fermé ses portes définitivement. En effet, le Territoire Paris Est Marne et Bois a repris la compétence tourisme et a centralisé les différents Offices de tourisme qui se trouvaient sur le territoire. Ainsi, au 1^{er} janvier 2023, s'est créé un Office de tourisme territorial. Les Bryards peuvent y avoir accès en contactant l'EPT au 01 48 71 59 00 ou sur parisestmarnebois.fr

L'Office de tourisme de Bry qui était avant tout une association, a conservé ce statut mais sous une nouvelle appellation : Evasions Bryardes. Dans la lignée de l'Office de tourisme, loisirs, découvertes, culture et patrimoine sont au programme des activités proposées par Evasions Bryardes. Avec la même équipe et toujours dans le même esprit l'association continuera à organiser : sorties, visites guidées, théâtre, rencontre autour de la galette, conférences, chasse aux œufs, jumelage anglais et allemand, scrabble, voyages, etc. Avant de fermer ses portes, l'Office de tourisme tenait à remercier tous les Bryards pour leur fidélité, leurs encouragements et leur soutien, notamment lors de la pandémie.

+ d'infos : evasions-bryardes.fr ou contact@evasions-bryardes.fr

f et @evasionsbryardes

BRY HARMONIE ORCHESTRA

Un spectacle musical dont vous êtes le héros

Le BHO vous embarque dans le métro parisien avec 30 musiciens, un chef d'orchestre et une énigme à résoudre ! Vous mènerez l'enquête et visiterez Paris en musique.

Un spectacle pour petits et grands où vous participerez au dénouement

Dimanche 5 février

Deux sessions : à 11h et à 16h

Théâtre de Bry

Réservation obligatoire sur bho94.fr



LIONS CLUB



Conférence sur la Médecine

Le Lions Club vous propose de voyager dans les temps anciens et plus récents pour découvrir les périodes les plus tragiques, mais aussi les plus pittoresques de la médecine, et bien sûr quelques-unes des heures de gloire dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

Conférence : « Petites et Grandes Heures de la Médecine », animée par Alain Baudoux.

Mardi 17 janvier à 20h

Salle de l'Hôtel de Ville

Tarif : 10 €

Réservation recommandée par courriel à alainbaudoux1@gmail.com

ÉDUCATION

Rentrée scolaire : l'heure des inscriptions a sonné

Votre enfant est né en 2020 et entre en maternelle à la rentrée prochaine ? Vous êtes nouveaux Bryards ?

Il est temps d'entamer vos démarches d'inscription pour la rentrée 2023. Une réinscription est également obligatoire pour les enfants admis en CP et déjà scolarisés en grande section de maternelle à Bry (attendre la circulaire qui sera remise aux élèves dans les écoles maternelles).

Pour effectuer l'inscription de votre enfant, les pièces à fournir sont :

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant (pages vaccins),
- Attestation d'assurance habitation de moins 3 mois,
- Contrat d'achat ou de location pour les nouveaux Bryards,

• Quittance électricité, gaz ou du service des eaux de moins de 3 mois (si vous ne pouvez fournir de quittance de moins de 3 mois, demandez une attestation de domiciliation à votre fournisseur ou au service des eaux),

• Certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune),

• En cas de divorce : le jugement,

• En cas de séparation sans jugement de garde : courrier du second parent autorisant l'inscription à Bry-sur-Marne et photocopie recto/verso de sa pièce d'identité.

Inscriptions ouvertes, uniquement sur rendez-vous, du mardi 3 janvier au vendredi 17 mars 2023 à l'accueil de la Mairie

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Tél. : 01 45 16 68 00

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les nouveautés de 2023

Du 3 au 15 janvier

• Dominique COHEN

Dominique Cohen vous propose à la vente des coussins brodés, de la bonneterie Berthe aux grands pieds, des étoles, des écharpes, des gants ou encore des chapeaux.

+ d'infos : 06 51 59 73 30



• Céline MERCIER-COHEN

Artiste peintre, Céline Mercier-Cohen réalise des tableaux en utilisant les techniques de l'acrylique et de l'encre, gravures et monotypes.

 celinemercierart

arteliercelinemerancier.com



Du 17 au 29 janvier

• Except-me lingerie Paris

Except-me lingerie Paris conçoit de la lingerie de luxe en série limitée pour des femmes, des hommes et des jeunes mariés, désirant se sentir uniques et affirmer leur personnalité.

Chaque collection est conçue, dans leur atelier, en région parisienne.

Le savoir-faire artisanal rare de la corseterie, et les techniques d'assemblages haut-de-gamme sont exploités par Sylvie, la créatrice. Les différentes pièces sont élaborées à partir de matières premières (denteliers, soyeux, bijoux, ...) françaises et européennes.

 Except-me Lingerie Paris
except-me.fr



CONCERT

Le Chœur de Malestroit et le Capriccio Français

Le XIX^e siècle vit l'écllosion d'un courant majeur dans l'histoire de l'art : le romantisme. Privilégiant le sentiment à la raison, souhaitant explorer toutes les possibilités que donne l'art pour exprimer les sentiments, le romantisme, parti d'Allemagne, se répandra finalement dans l'Europe entière. Touchant toutes les formes d'art, la musique en fut sans doute le plus excellent vecteur. Le Chœur de Malestroit et le Capriccio Français mettent à l'honneur les grands compositeurs romantiques allemands. Beethoven, Brahms et Mendelssohn, mais aussi des compositeurs moins connus comme Bruckner ou Rheinberger. Cat 1 : 22 € - 17 € (- de 21 ans) Cat 2 : 17 € - 12 € (- de 21 ans) et 10 € pour places sans visibilité - gratuité moins de 12 ans.

Informations et réservation sur www.billetweb.fr/pro/romantique ou au 06 60 96 56 39

Samedi 21 janvier à 20 h 30

Église Saint-Gervais-Saint-Protais à Bry-sur-Marne

Dimanche 29 Janvier à 15 h 30

Église Saint Saturnin à Nogent-sur-Marne



CONCERT

Capriccio 94

Le Capriccio 94 vous invite à vivre un après-midi musical avec les pianistes de l'association qui se feront un plaisir d'interpréter des morceaux du répertoire classique et contemporain.

Gratuit avec participation libre
Samedi 14 janvier à 14h30
Théâtre de Bry



TRAVAUX

Sécurisation du boulevard Pasteur

Le boulevard Pasteur, route départementale qui relie le boulevard Georges Méliès à l'avenue Georges Clemenceau, est l'un des axes les plus empruntés de la commune.

La configuration du boulevard a soulevé de réelles questions de sécurité pour l'ensemble des usagers et l'état de la chaussée génère des vibrations dans les habitations. Face à cette situation, Monsieur le Maire a obtenu

du Département qu'il intervienne afin de créer les aménagements nécessaires et de procéder à la réfection de la voirie pour un total de 462 000 €. Ainsi, en fin d'année, le Département a finalisé la création de deux plateaux surélevés et la remise en état de la chaussée afin de réduire la vitesse sur cette voie, sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers et réduire les vibrations dans les habitations. Les plateaux surélevés ont été créés au niveau du carrefour avec la rue du 2 décembre 1870 et de la rue Podenas ainsi qu'à l'intersection avec la rue des Tournanfis. ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La Ville se dote de véhicules électriques

Bry dispose d'un parc automobile conséquent, nécessaire au bon déroulement des missions de la collectivité et à la qualité des services aux Bryards. Cependant, à l'heure où la préservation de l'environnement est un enjeu majeur, il convient de repenser ses modes de fonctionnement. C'est ainsi, que la Ville s'est très récemment dotée de sept nouveaux véhicules électriques, en lieu et place de sept véhicules thermiques. L'acquisition de ces véhicules a été en partie financée par la Métropole du Grand Paris, à hauteur de 46 447 € dans le cadre du Fonds d'investissement métropolitain (FIM).

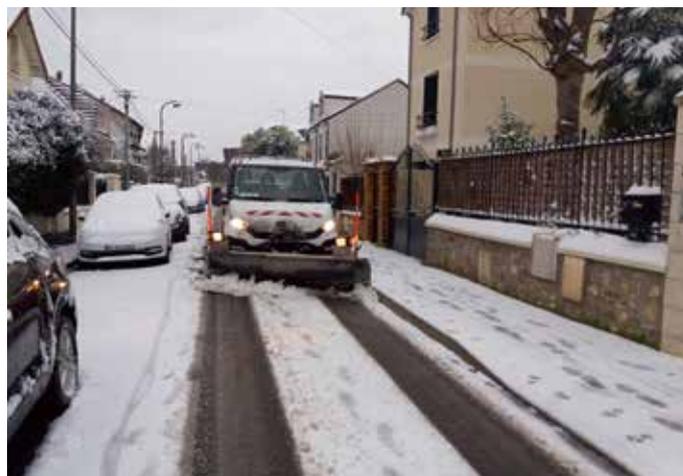


PRÉVENTION

Plan neige

Afin d'anticiper les éventuelles chutes brutales de température et de neige, une cellule dédiée permet d'activer le « plan neige ».

Celle-ci consiste à saler la voirie selon un plan de priorités : dans un premier temps les routes à fortes fréquentation (accès gares, stations de bus, équipements publics...) et les pentes telles que le boulevard Pasteur, la rue Franchetti, l'avenue du Général Leclerc et la rue Léon Menu. Les priorités d'interventions sont ajustées en fonction de l'évolution des prévisions météorologiques et de l'importance des chutes de neige. Par ailleurs, en parallèle de ce plan, les riverains sont tenus de débayer le trottoir devant leur domicile sur une largeur de 2 mètres, pour éviter les risques de chute. Du sel de déneigement est disponible en grande surface, au droguiste ou en jardinerie. Au besoin, du gros sel peut être utilisé (1 poignée par m²). En cas d'intempéries, la Ville vous informera des opérations en cours sur le site internet ou les réseaux sociaux. ■



Kitchen Lab, une histoire de famille

Le magasin Kitchen Lab, spécialisé dans la création de cuisines équipées, de plans de travail, de rangements et de salles de bains, fête ses dix années d'implantation à Bry-sur-Marne. Retour sur une activité artisanale menée de père en fils.

Bryards depuis quatre générations, ils sont trois de la famille Masseaux à proposer aux Bryards leurs services de commerçants et d'artisans. Louis Masseaux, le grand-père, a tenu un magasin de bricolage entre les années soixante et quatre-vingt-dix, dans la Grand Rue Charles de Gaulle, jusqu'au rachat de la quincaillerie par la banque Bred. Au moment du départ en retraite de Louis, son fils Franck, un artisan menuisier, avait déjà l'ambition d'inaugurer son propre magasin. Son projet devient réalité lorsque Kitchen Lab ouvre ses portes au 43, avenue du Général Leclerc, il y a dix ans.

La façade aux tons noir et blanc affiche la couleur d'un design haut-de-gamme. Franck, qui est âgé de 57 ans, a été rejoint l'an dernier par son fils Charly. Le trentenaire, qui a suivi des études d'ingénieur dans le groupe d'enseignement supérieur CESI, a « voulu accompagner l'aventure familiale », explique-t-il. « Il y a eu, à un moment, le besoin de participer. Ce passage de relais m'a paru très important pour transmettre le savoir-faire artisanal et familial acquis depuis toutes ces années ».

Une tradition artisanale

L'originalité de l'enseigne indépendante et au titre accrocheur de « Kitchen Lab », par rapport à celles de la grande distribution, est en effet d'afficher une vitrine derrière laquelle se déploie un showroom où se côtoient des matériaux nobles qui font la signature de la famille Masseaux. « La composition des matériaux doit être harmonieuse », ajoute-t-il en évoquant la palette colorée et raffinée disponible dans le showroom.

Outre le bois massif et le stratifié, le magasin propose des matières modernes telles que le quartz, épurées telles que le granit et le Corian, raffinées telles que le marbre. « Le choix des matières est déterminant lors de l'élaboration d'un projet architectural », souligne-t-il. Et de



donner l'exemple d'un modèle d'exposition « pour lequel ils ont choisi d'associer l'inox finition brossé qui apporte la finesse, la laque blanche pour un design épuré et la crédence en bois massif pour donner du caractère ».

Du sur-mesure

Franck et Charly Masseaux interviennent comme des architectes d'intérieur. Après plusieurs rendez-vous, ils présentent aux clients qui ont un projet de rénovation des dessins en 3D pour la conception des espaces, qu'il s'agisse de cuisine, de dressing, de placards et de salle de bains. « Nous nous déplaçons chez le client pour des projets qui, pour certains, peuvent être d'une durée de six mois. Nous concevons l'agencement intérieur, faisons sous-traiter la fabrication et posons nous-mêmes les meubles faits sur-mesure », précise Charly. Les réalisations présentées dans le showroom et sur le site du magasin reflètent les quelque quarante années d'expérience de Franck dans l'agencement d'intérieur. Sa clientèle, principalement originaire d'Ile-de-France, provient à 80 % du Val-de-Marne, de Bry-sur-Marne et des communes limitrophes

telles que Le Perreux, Nogent-sur-Marne, Vincennes. La notoriété de l'enseigne qui vise la qualité et le haut-de-gamme n'est plus à faire. Elle distribue une dizaine de marques en électroménager de prestige.

La marque de fabrique de ce magasin est la recherche de lignes épurées. Il propose à ses clients l'assemblage dans son atelier par exemple des caissons et des façades de cuisine qui se déclinent en céramique, en stratifié ou en laqué, ou encore en bois massif sans poignée et sans gorge qui s'ouvrent de façon électrique. ■

KITCHEN LAB

43, avenue du Général Leclerc

Tél. : 01 48 81 41 53 /

societegordon@gmail.com

showroomkitchenlab.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

APICULTURE

Le miel bryard récompensé



Après deux ans d'interruption due à la crise sanitaire, le concours des miels de la Métropole du Grand Paris (MGP) faisait cette année son grand retour.

Ainsi, le 5 novembre dernier le jury de cette 5^e édition se réunissait à l'Orangerie du Château d'Asnières pour désigner les lauréats 2022. Le jury d'experts, composés entre autres d'élus métropolitains, de professionnels, de membres du conseil de développement de la MGP ainsi que de journalistes spécialisés ont donc déterminés les médailles et les diplômes qui seront décernés aux lauréats sélectionnés lors d'une remise de prix qui aura lieu au printemps prochain.

Cette 5^e édition a été organisée conjointement avec le 21^e concours des miels d'Ile-de-France, en partenariat avec la Société centrale d'apiculture (SCA).

Au total, 198 échantillons ont été déposés pour la MGP. Le jury a désigné 65 lauréats dans 5 sections différentes.

Le miel bryard, qui a déjà été récompensé à plusieurs reprises lors des précédentes éditions, a remporté cette année la médaille d'argent pour son miel récolté au printemps dernier. Une récompense qui vient confirmer la qualité de l'environnement local.

Cette 5^e édition du Concours des miels de la Métropole du Grand Paris a mis en lumière les communes qui, soucieuses de la préservation de la biodiversité en ville, favorisent l'implantation de ruchers. ■

BIODIVERSITÉ

Bry-sur-Marne labellisée

Pour la première fois, la ville de Bry a été labellisée dans le cadre du label APiCité, notamment pour la création d'un rucher pédagogique et le suivi de celui-ci par des agents municipaux, formés par un apiculteur ainsi que le fort engagement de la commune dans la lutte contre le frelon asiatique.

La ville de Bry-sur-Marne bénéficie donc désormais du label « 2 Abeilles – Démarche remarquable », preuve de toute l'importance qu'occupe la biodiversité dans la politique municipale.

APiCité est le premier label national créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) récompensant les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages. L'action du label APiCité s'inscrit dans une philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans la biodiversité, la variété de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger. APiCité met ainsi en avant les



Pierre Leclerc, Adjoint au Maire délégué à la transition écologique et François Lemoine, Responsable des Espaces verts

collectivités qui se mobilisent et apportent un soutien croissant à la cause de l'abeille. Pour l'année 2022, 95 collectivités ont été labellisées au cours d'une cérémonie organisée le 6 décembre dernier. ■

RÉTROSPECTIVE

L'année 2022 en images !

2022 a été l'occasion de lancer de beaux événements et de beaux projets. Retour sur les actions et les projets marquants de cette année qui vient de s'écouler.

Collecte des bio-déchets

La Ville, en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, a lancé sa première collecte de déchets organiques sur le marché de Bry-sur-Marne les mercredis et les dimanches. Depuis janvier 2022, chaque administré peut bénéficier d'un bio-seau pour collecter ses déchets organiques, gratuitement à l'accueil de la mairie.



Caméras de vidéoprotection

La sécurité est l'une des priorités de la municipalité pour garantir le bien-être et la quiétude à Bry. Ainsi, 15 nouvelles caméras ont été installées cette année et les anciennes progressivement modernisées pour un budget de 600 000 €



Création d'une antenne de protection pour les femmes victimes de violences

L'antenne de la police municipale se spécialise pas à pas dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En effet, l'espace d'accueil du public et des prises de plaintes a été repensé afin de leur permettre de s'exprimer dans un lieu sécurisant et de respecter la confidentialité. Les agents recevront également une formation particulière sur la thématique, la gestion des différents cas et l'accompagnement nécessaire à apporter aux victimes.

Exposition « La voix des Femmes »

Artisane, ingénieure, machiniste dans les décors de cinéma, brancardière, arbitres, cheffe cuisinière, agent des espaces verts etc. Elles sont Bryardes ou travaillent dans la commune et font des métiers qui sont historiquement associés à la figure masculine. Les Bryards ont pu découvrir à travers cette exposition les forces de ces femmes, dans leur métier et leur quotidien ainsi que la diversité de leurs ressources qui résonne à travers ces multiples voies...



Lancement du marché nocturne

En mai dernier, la Ville a accueilli son premier marché artisanal nocturne. Les Bryards ont pu y trouver des stands d'épicerie fine et de créations faites-mains réalisées par divers artisans. Une belle occasion de flâner autour de bons produits régionaux et de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Marne en vogue

La Ville a fêté l'arrivée de l'été avec le lancement de la 1ère édition du Festival nautique « Marne en Vogue », les samedi 25 et dimanche 26 juin ! La ville de Bry-sur-Marne s'étant construite autour de la Marne, la municipalité a souhaité lui rendre hommage en mettant en place un Festival nautique annuel, qui met à l'honneur tous les acteurs de la commune : associations, commerçants, Conseil municipal des Jeunes et tous les Bryards. Un week-end festif, convivial et familial, qui fait écho aux grandes manifestations qui étaient organisées près de la Marne à la Belle époque.



Ouverture d'un parking éco-végétal

Un parking public de 1 350 m², comprenant une soixantaine de places a été créé devant le parc des sports des Maisons Rouges pour faciliter le stationnement dans la zone. L'espace a été pensé durablement, avec la conservation des 25 arbres présents sur la zone réaménagée, la création de massifs végétalisés autour du parking et l'implantation de 16 arbres. Le parking a été également conçu avec des dalles perméables et végétalisées, qui permettent une infiltration totale des eaux pluviales dans le sol, évitant ainsi toute inondation et préservant les réserves souterraines.



Un nouveau patrimoine arboré

Entre le mois de février et le mois d'avril, une douzaine d'arbres malades ont dû être abattus par la Ville, aux abords de l'Hôtel de ville, sur le rond-point Daguerre et sur le parking Devynck, afin de préserver la sécurité des administrés. En vue d'assurer la régénération de ce patrimoine, de jeunes sujets âgés de 10 à 30 ans, présentant des intérêts écologiques et qui ont vocation à perdurer, ont donc été choisis pour intégrer le paysage bryard.



Installation de capteurs d'air dans les écoles

Des capteurs d'air ont été installés au sein des différents établissements scolaires de la commune, afin d'évaluer la qualité de l'air à l'intérieur des écoles et des établissements de la Petite enfance.

RÉTROSPECTIVE (SUITE)

L'année 2022 en images !

Exposition « Vogue petit bateau »

Dans le cadre d'une exposition unique et inédite, qui s'est tenue durant plusieurs semaines à l'Hôtel de Malestroit, la ville a accueilli plus de 150 bateaux-jouets du 19^e siècle à aujourd'hui, issus de collections privées !



Collecte de dons pour l'Ukraine

Dans le cadre de la guerre en Ukraine, la Ville s'est mobilisée et a lancé un appel à la solidarité. Bénévoles, services municipaux, Bryards, entreprises et associations se sont grandement mobilisés pour venir en aide au peuple ukrainien. Ainsi, ce sont l'équivalent de trois camions de 66 m³ qui ont été collectés, comprenant : des denrées alimentaires, du matériel logistique, des produits d'hygiène et du matériel de secours. L'ensemble des dons ont ensuite été remis à la Protection civile qui les a acheminés à la frontière polonaise.



Ouverture d'un cabinet médical

Début septembre, un nouveau centre médical a ouvert ses portes au 2 bis rue du Four grâce notamment au soutien de la Ville. Le Centre médical du Pont de Bry est composé de quatre médecins généralistes, un cardiologue et un psychologue. À l'heure où Bry fait face, comme l'ensemble de l'Île-de-France, à la problématique de la désertification médicale, l'ouverture de ce centre est venu enrichir l'offre médicale proposée aux Bryards.



Ouverture du gymnase Marie-Amélie Le Fur

Le 7 octobre dernier la Ville a inauguré le gymnase Marie-Amélie Le Fur. Ce nouveau complexe sportif éco-responsable, moderne et fonctionnel vient enrichir le patrimoine sportif bryard. Un magnifique bâtiment de 2 800 m² avec une salle omnisport de 1300 m², une mezzanine de 600 m², un mur d'escalade de 7 m de haut, six vestiaires, une salle dédiée aux présidents d'associations et des tribunes de 256 places donc 6 PMR. Depuis la rentrée de septembre, le gymnase accueille les associations, les scolaires, les activités périscolaires et les vacances sportives qui pratiquaient jusqu'alors au gymnase Clemenceau. La soirée inaugurale s'est déroulée en présence de Marie-Amélie Le Fur, athlète paralympique multimédaillée et présidente du comité paralympique.

RETOUR EN IMAGES

Noël à Bry

Vous avez été nombreux à assister au lancement des illuminations de Noël, déambuler dans le marché de Noël et à participer aux nombreuses animations qui étaient proposées dans le cadre de « Noël à Bry ». Retour en images sur ces moments emprunts de magie. ■



La parole aux élus

Questions pour un conseil



Chères Bryardes, chers Bryards,

Soucieux de vous représenter, il nous apparaît intéressant, cette fois, de partager les questions que nous souhaitons aborder lors du prochain conseil municipal du 15 décembre 2022. Ces questions sont envoyées de manière formelle en mairie :

- La fermeture du gymnase Clemenceau a été prononcée sans concertation. Plus de 1000 enfants voient leur pratique du sport scolaire bouleversée et ce pendant plusieurs années à priori. Nous souhaitons connaître les motivations de la majorité municipale et les mesures mises en place en faveur des enfants.
- En 2018, la ville a connu une montée des eaux majeure. De nombreux dysfonctionnements ont été mis en avant. Quatre ans plus tard, quelles mesures ont été prises ? Sommes-nous prêts à faire face ? L'actuelle gestion des carences électriques dans le quartier de la pépinière, en plus d'être dangereuse, n'est pas rassurante.
- Où en sommes-nous du projet d'extension de l'école rue de la république ? L'école Beth Habad souhaiterait accueillir une petite centaine d'enfants supplémentaires en son sein, mais ceci ne peut se faire sans contrainte sur son environnement direct.
- Quand les assistantes maternelles pourront-elles disposer d'un créneau à la médiathèque comme cela était le cas avant le COVID ?
- Le gouvernement enjoint particuliers, entreprises, et collectivités à la sobriété énergétique afin d'éviter de potentielles coupures électriques. L'abondance de lumière place de la mairie est un non-sens à ce titre (comme celle des vitrines de certains commerçants). Les créneaux 7h00-9h00 et 18h-20h sont critiques. Nous appelons un plan d'actions et des décisions fermes.
- Quel est l'état d'avancement des expropriations de l'ancienne résidence de tourisme de la rue Clemenceau ?
- D'une manière générale, face à l'inexorable afflux de nouveaux logements sur la ville, comment évolue le ratio des logements sociaux ? Sommes-nous encore sous la menace d'une mise en carence par la préfecture ?
- Un fond de mécénat a été créé sous le mandat de la majorité actuelle. Quel est l'encours ? À quoi servent les éventuelles sommes recueillies ?

Nous vous souhaitons une excellente année 2023.

Robin ONGHENA
Conseiller municipal
Groupe d'opposition « Vivons Bryl »
r.onghena@bry94.fr

Belle heureuse année 2023 à tous, notamment à ceux que l'on ne voit pas



Il y a toutes ces femmes et ces hommes que vous rencontrez, à l'accueil pour vos démarches administratives, sur nos routes (police ou agents techniques), à l'état civil, pour les bonnes nouvelles et parfois les plus tristes, au service social pour ceux qui sont dans le besoin, ou lors des événements festifs qui nous permettent de nous retrouver. Ces agents reçoivent vos questions, vos craintes, parfois votre colère mais souvent vos sourires et vos remerciements.

Et puis il y a ceux que vous ne voyez jamais mais qui travaillent à défendre notre commune, et partant, vos intérêts. Ainsi par exemple, le service financier recouvre-t-il les sommes qui permettent d'investir et de conserver notre cadre de vie. Notre service informatique qui garantit aux services de travailler tout en sécurisant les informations, souvent personnelles, traitées. Notre service urbanisme qui est garant du respect du droit de l'urbanisme. Souvent considéré comme complexe et contraignant, il permet pourtant, à travers le Plan Local d'Urbanisme, de préserver le patrimoine et le cadre de vie des Bryards en limitant par exemple l'emprise des constructions et en défendant nos espaces verts.

Conseillère aux affaires juridiques, j'ai à cœur de mettre en lumière le service juridique qui, avouons-le, fait peu rêver. Il accompagne pourtant au quotidien les services pour assurer un fonctionnement efficient de l'administration dans son ensemble, qu'il s'agisse de politiques d'achat, de pré contrôle de légalité, de veille juridique ou de défense judiciaire de la commune. Garant du respect des procédures de marchés, il aide à définir les besoins afin d'ajuster la politique d'achat à la performance des services offerts aux bryards. Ces contrôles permettent de limiter, dans une approche précontentieuse sous-jacente, des difficultés à l'impact financier parfois conséquent.

Je ne peux nommer tous les services municipaux mais soyez persuadés qu'en 2023 encore, même si vous ne les voyez pas, chaque agent et chaque élu, à commencer par notre Maire, travailleront à vous accompagner au quotidien et à préserver votre cadre de vie.

Très belle année 2023 à tous.

Chrystel DERAY
Conseillère municipale déléguée au juridique
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
c.deray@bry94.fr

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE

Demande auprès de l'ARS d'Île-de-France d'implantation d'une pharmacie dans les Hauts de Bry

Lors de la séance, Monsieur le Maire a souhaité un vote des élus afin de solliciter l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France seule compétente dans l'ouverture d'une pharmacie sur le territoire.

En effet, depuis 2020, la Ville de Bry-sur-Marne dispose de 4 pharmacies sur son territoire contre 5 auparavant. Ces 4 pharmacies sont par ailleurs exclusivement situées en centre-ville. Les habitants des Hauts de Bry sont donc dépourvus d'une pharmacie de proximité depuis la fermeture, en octobre 2010, de la seule pharmacie des Hauts de Bry. Or, les pharmaciens d'officine ne peuvent s'installer et ouvrir une officine que s'ils bénéficient d'une autorisation accordée par le directeur de l'ARS.

Avec le soutien des directeurs des deux hôpitaux de Bry, le Conseil municipal émet le vœu d'installation d'une pharmacie dans les Hauts de Bry et sollicite l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France pour qu'elle autorise l'ouverture d'une pharmacie dans le secteur des Hauts de Bry.

Approbation de l'avenant n°6 au marché de fourniture de repas et diverses prestations de restauration scolaire et des centres de loisirs de la ville de Bry-sur-Marne portant révision de prix

La société Convivio sollicite de la part de la commune une révision exceptionnelle des prix par une augmentation moyenne de 12% du prix unitaire des repas fournis à compter du

1^{er} janvier 2023 en raison de l'augmentation des indices sur de nombreux produits alimentaires et sur les matières premières liées à l'énergie et au transport.

Cette explosion soudaine des coûts, liée à un contexte économique très défavorable aggravé par les tensions géopolitiques persistantes et imprévisibles, met en péril l'équilibre économique du contrat qui lie la ville de Bry-sur-Marne à la société Convivio et ne permet plus à cette dernière, dans les conditions actuelles, de répondre durablement à leurs engagements. Cette révision temporaire s'étendra du 1^{er} janvier au 31 août 2023.

Extension de l'adhésion à la compétence optionnelle « développement des énergies renouvelables » du SIPPAREC

Le code de l'énergie fixe les orientations en matière de politique énergétique, et notamment que les énergies renouvelables devront représenter au moins 32% de la consommation d'ici 2030. Dans ce cadre, la ville de Bry-sur-Marne souhaite adhérer à la compétence optionnelle proposée par le SIPPAREC « Développement des énergies renouvelables », syndicat dont la ville est déjà membre. L'extension de cette adhésion viserait notamment la réalisation et l'exploitation de centrales géothermales et leur réseau de distribution. À travers sa société d'économie mixte, le SIPPAREC serait à même de réaliser des projets d'aménagement, d'exploitation de moyens de production et de distribution utilisant les énergies renouvelables, de réaliser et d'apporter son expertise sur des actions ou des opérations favorisant la

maîtrise de l'énergie ou de nature à réduire le recours aux énergies fossiles.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre du plan d'aide 50 000 arbres pour le Val-de-Marne

Le 18 octobre 2021, le Conseil départemental du Val-de-Marne a adopté son plan « 50 000 arbres en Val-de-Marne » qui vise la plantation de 50 000 arbres supplémentaires sur le territoire départemental d'ici à 2028. 15 000 arbres devraient ainsi être plantés sur le foncier du département et 35 000 pourraient l'être en partenariat avec les acteurs du territoire. Un dispositif de subvention « 50 000 arbres », dédié aux 47 Communes et aux 3 Établissements publics territoriaux du Val-de-Marne a été établi en ce sens. En vue d'étendre le patrimoine arboré sur le territoire communal, Monsieur le Maire souhaite saisir l'opportunité offerte par le Conseil Départemental du Val-de-Marne dans le cadre du projet « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne ». Ainsi, la Ville plantera 18 nouveaux arbres et 60 arbustes en 2023 sur le territoire communal.

*L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr

Prochain Conseil municipal

Lundi 13 février à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

Et aussi...

- Adoption de la décision modificative n°2 de 2022, qui concerne la restitution des crédits qui ne seront pas dépensés cette fin d'année par les services en fonctionnement et en investissement.
- Approbation du contrat partenarial entre la Ville de Bry-sur-Marne et l'association Tigre relative à la co-organisation du Fitdays MGEN 2023
- Émission d'un avis favorable pour les dérogations au repos dominical pour les commerces de détail de Bry-sur-Marne relatifs à l'année 2023
- Approbation de la convention triennale, 2022-2025, de partenariat entre la Commune et la Chambre de Métiers de l'Artisanat d'Île-de-France, et du 1er plan d'actions 2022-2023, entre les deux parties
- Garantie d'emprunt accordée à la société ICF Habitat La Sablière pour la réhabilitation de 106 logements locatifs aidés de 2 résidences situées rue de la Croix aux Biches et rue Henri Cahn/rue du Colombier pour un montant de 2 198 298 €
- Fixation des frais de scolarité pour l'année 2022/2023 – Tarifs de la participation des communes de résidence des élèves scolarisés dans les écoles publiques de Bry-sur-Marne
- Rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) - Année 2021. Ce rapport est tenu à la disposition du public au Secrétariat général de la mairie

VENDREDI 6 JANVIER

Animation

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Jeux de cartes, jeux de plateaux, puzzles, jeux de stratégie... L'occasion de redécouvrir des classiques ou de faire de belles découvertes ludiques, tout en partageant un moment convivial avec votre famille, vos amis et vos bibliothécaires !

Horaires : de 19h30 à 22h

Lieu : Médiathèque

À partir de 8 ans

Sur réservations : 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr



MARDI 10 JANVIER

Visite

loisirs • découvertes • culture • patrimoine
EVASIONS
bryardes

MUSÉE DE CAMONDO

Départ : 8h30

Lieu : départ du parvis de l'Hôtel de Ville (car)

Tarif : 44€

Nombre de places : 19

+ d'infos : evasions-bryardes.fr

Inscriptions : 06 23 19 84 76

ou contact@evasions-bryardes.fr

SAMEDI 14 JANVIER

Jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Lectures d'albums pour enfants.

Horaires : 10h30

Lieu : Médiathèque

Sur réservation à partir du mardi 3 janvier au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

Concert

CAPRICCIO 94

Horaires : 14h30

Lieu : Théâtre de Bry

Prix : gratuit avec participation libre

+ d'infos : page 10



DIMANCHE 15 JANVIER

Les rencontres mensuelles

GAIVOTA

Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature.

Horaires : 16h

Lieu : Château Lorenz

Tarifs : Adhèrent : 10€/ Non-adhèrent : 15€

Infos et réservations : au 06 64 13 48 94 ou sur gaiyota-fado@outlook.com
gaiyota-fado.fr

MARDI 17 JANVIER

Conférence

« PETITES ET GRANDES HEURES DE LA MÉDECINE »



Animée par Alain Baudoux

Horaires : 20h

Lieu : Salle de l'Hôtel de Ville

Tarif : 10€

+ d'infos : page 8

MERCREDI 18 JANVIER

Jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Lectures d'albums pour enfants.

Horaires : 15h30

Lieu : Médiathèque

Sur réservation à partir du mardi 3 janvier au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr



JEUDI 19 JANVIER

Visite-conférence

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT-LE PERREUX-BRY

Musée de la Bnf - Site Richelieu
Nouveau musée ouvert après 12 ans de rénovation dans l'ancien palais du Cardinal Mazarin, devenu bibliothèque et musée.

Horaires : 13h

Lieu : Paris (58 rue de Richelieu)

Renseignements et inscription obligatoire auprès de **Mme Renollet :** au 01 43 24 19 51

Conférence

loisirs • découvertes • culture • patrimoine
EVASIONS
bryardes

LOUIS XIV, PASSIONS D'UN ROI

Conférence animée par Hélène Norlöff

Horaires : de 14h30 à 16h30

Tarif : 10€

+ d'infos : evasions-bryardes.fr

Inscriptions : 06 23 19 84 76

ou contact@evasions-bryardes.fr

▲ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

Café Philo

« DEVONS-NOUS NOUS MÉFIER DE NOS CERTITUDES ? »

Organisée par l'aBry Philo

Horaires : de 19h à 21h
Lieu : Salle de la Garenne,
2 rue de la Garenne
Ouvert à tout public
+ d'infos : bryphilo.com

SAMEDI 21 JANVIER

Événement

VŒUX DU MAIRE



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Charles Aslangul
et le Conseil municipal
vous invitent à la

Cérémonie des Vœux du Maire 2023

Samedi 21 janvier à 18h30

Gymnase Félix Faure
11 rue Félix Faure - 94360 Bry-sur-Marne
01 45 16 68 00 - brysurmarne.fr

Monsieur le Maire, Charles Aslangul, et le Conseil municipal invitent la population à la Cérémonie des vœux du Maire

Horaires : 18h30
Lieu : Gymnase Félix Faure

Concert

LE CHŒUR DE MALESTROIT ET LE CAPRICCIO FRANÇAIS

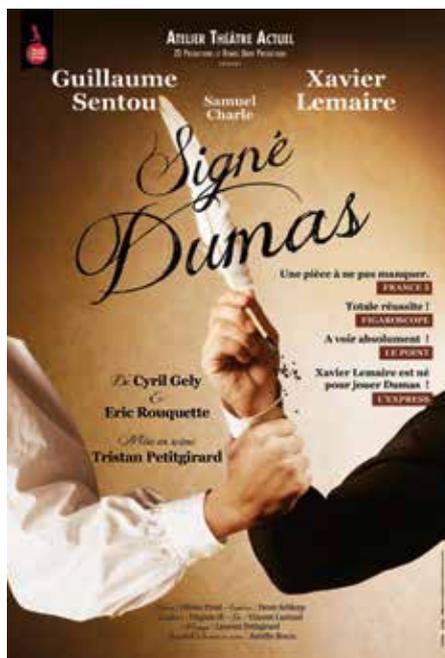
Horaires : 20h30
Lieu : Église Saint-Gervais-Saint-Protais
+ d'infos : page 10



SAMEDI 27 JANVIER

Théâtre

SIGNÉ DUMAS



Horaires : 20h30
Lieu : Théâtre de Bry
Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr

SAMEDI 28 JANVIER

Visite du Conseil d'État

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT-LE PERREUX-BRY



Le Conseil d'Etat exerce deux missions. Il conseille le Gouvernement et le Sénat dans l'élaboration de la loi.

Horaires : 14h45
Lieu : Paris (1 place du Palais Royal)
Renseignements et inscription obligatoire auprès de Mme Renollet :
au 01 43 24 19 51

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Spectacle musical

BRY HARMONIE ORCHESTRA



Horaires : 11h et 16h
Lieu : Théâtre de Bry
Réservation obligatoire : sur bho94.fr
+ d'infos : page 9

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Comment pouvons-nous connaître en amont les dates des prochains conseils municipaux ? ”

☎ Stéphane S.

Notre réponse :

Si vous désirez assister à l'une des séances du Conseil municipal et assister librement aux délibérations qui engagent l'avenir de votre ville, c'est tout à fait possible puisque celles-ci sont ouvertes au public. Les dates de tous les conseils municipaux sont annoncées dans le journal municipal *La Vie à Bry* à la page « Conseil municipal » ainsi que sur le site de la Ville, sur l'application mobile

« Bry et vous » et sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. À la suite des conseils, vous pouvez consulter sur le site de la Ville et l'application mobile l'ensemble des délibérations présentées en séance.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 février à 20 h dans le salon d'Honneur de l'Hôtel de ville. ■



“ Ma fille vient d'avoir 16 ans. Que faut-il faire pour qu'elle se fasse recenser ? ”

✉ Audrey C.

Notre réponse :

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français dès leurs 16 ans. Pour se faire recenser, il leur suffit de se présenter en mairie, seul ou accompagné d'un des deux parents, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de ses parents, trois mois au maximum après la date de son anniversaire. La Ville leur remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement puisqu'elle lui sera réclamée lors de toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC,

permis de conduire...). Si le délai de 3 mois a été dépassé, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. Les jeunes ayant acquis la nationalité française après leur 16e anniversaire ont un mois après la date d'obtention de leur nationalité pour se faire recenser.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie au 01 45 16 68 00 vous rendre directement sur le site internet service-public.fr ■

“ Est-il possible de louer une salle communale pour un événement privé ? Si oui comment faire ? ”

📘 Cécile H.



Notre réponse :

La salle de l'Hôtel de ville, située au 1 Grande rue Charles de Gaulle, est un équipement communal qui peut être mis à disposition de particuliers s'ils en font la demande. D'une capacité de 90 personnes maximum, elle est équipée d'une cuisine, de sanitaires, et de deux accès. Tous les jours de l'année, dimanche et jours fériés compris, cette salle peut accueillir vos événements, sous réserve de disponibilité.

La demande de réservation de la salle de l'Hôtel de ville doit faire l'objet d'une demande écrite, accompagnée d'un dossier complet comprenant : le contrat de mise à disposition de la salle de l'Hôtel de Ville, le règlement intérieur de la salle de l'Hôtel de Ville, une attestation de domicile pour les utilisateurs Bryards, une attestation d'assurance responsabilité civile, un chèque du montant du règlement de la location à l'ordre du Trésor Public et un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public.

Le traitement des demandes de réservation s'effectue par ordre chronologique et la priorité est donnée aux dossiers complets, comportant l'ensemble des documents. Après traitement, un courrier de confirmation vous est envoyé afin de valider votre réservation.

Pour plus d'informations et/ou retrouver l'ensemble des documents nécessaires à la location de salle, rendez-vous sur : brysurmarne.fr ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 1^{er} janvier Pharmacie du Parc

77 avenue Ledru Rollin
94170 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 8 janvier Pharmavance

102 Grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne

Dimanche 15 janvier Pharmacie du Port

6 rue Hoche
94130 Nogent-sur-Marne

Dimanche 22 janvier Pharmacie du Colombier

4 rue de Noisy-le-Grand
94360 Bry-sur-Marne

Dimanche 29 janvier Pharmacie Jungmann

72 avenue Ledru Rollin
94170 Le Perreux-sur-Marne

**Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

**Vous ne recevez pas
la Vie à Bry ?**

01 45 16 68 00

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Nahum-Evans Joseph, Sophia Zalewski, Apolline Cailler, Abigail Ruault de Brito, Camille Testaniere, Alpha-Ibrahima Diallo, Alissa Pascart, Naveen Ndula, Adan Barreira, Haron Marouani

Mariages

Toutes nos félicitations à Komlavi Agbémédji Kamassan et Faouzia Ouattara



S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce
à faire passer pour de
l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure

Tél. : 01 84 23 53 49

mail : emploi-bry@pemb.fr

www : brysurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

**Emballages
& papiers**
Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**
Tous les
mercredis
après-midi

**Déchets
ménagers**
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

**Encombrants
Collectifs**
1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 0 800 611 544
(n° vert)

Déchèterie
Noisy-le-Grand
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

**Charles Aslangul
et le Conseil municipal
vous invitent à la**

*Cérémonie des
Vœux du Maire
2023*

Samedi 21 janvier à 18h30*

Gymnase Félix Faure - 11 rue Félix Faure - 94360 Bry-sur-Marne

**Ouverture des portes à 18h*

01 45 16 68 00 - brysurmarne.fr -   